

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à AUCHAY SUR VENDEE, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

	TITULAIRES	
CC VENDÉE SÈVRE AUTIZES 12 / 15	CHOLLET Joël	BENET
	MOREAU Yannick	DAMVIX
	BORDET Bernard	LE MAZEAU
	ROBIN Noël	LIEZ
	GELOT Jean-Marie	MAILLÉ
	QUILLET Pascal	MAILLEZAIS
	POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE
	GUITHON Jacky	PUY DE SERRE
	GUILLON Denis	STE HILAIRE DES LOGES
	HENRIET Christian	ST PIERRE LE VIEUX (suppléant)
	CHEVALLIER Jean-Claude	VIX
	BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON
CC SUD VENDÉE LITTORAL 12 / 14	METAIS Antoine	CHAILLÉ LES MARAIS
	LANDAIS Bernard	CHAMPAGNÉ LES MARAIS
	MARQUIS Joseph	LE GUE DE VELLUIRE
	LEGERON Joël	L'ILE D'ELLE
	CHARPENTIER Arnaud	LUCON
	GUINOT Bertrand	MOREILLES
	GANDRIEU James	STE PEXINE
	BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS
	BAUDON Geoffroy	LA TAILLÉE (suppléant)
	LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE
DAVID Laëtitia	VOUILLÉ LES MARAIS	
CC PAYS FONTENAY VENDEE 14 / 22	GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDÉE
	GUIGNARD Gérard	BOURNEAU
	BOULARD Stéphane	DOIX LÈS FONTAINES
	PETORIN Jean-Pierre	FONTENAY LE COMTE
	COUTURIER Jacky	FOUSSAIS PAYRÉ (suppléant)
	BIENVENU Alain	LE LANGON
	MAROT Roger	LONGEVES
	GUIADEUR Jean-Charles	L'ORBRIE (suppléant)
	RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE
	PERAUD François	MONTREUIL (suppléant)
	HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES
	POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU
	RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ
BAUDRY Yves	SÉRIGNÉ	
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 05 / 10	BOISSON Philippe	LA CHAPELLE AUX LYS
	BIRONNEAU Michel	LA CHATAIGNERAIE
	GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES
Totaux Délégués présents : 40/64		

Pouvoirs :

LARDY Jacky	BOUILLE COURDAULT	à M. GLELOTT Jean-Marie
GRELIER Alain	FAYMOREAU	à M. QUILLET Pascal
CHATAIGNÉ Jean-Louis	ST SIGISMOND	à M. POITTIERS Dominique
CHAUSSADAS Claude	PUYRAVAULT	à M. BOURNEL Paul
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	à M. LEGERON Joël
CAREIL Alain	LOGE FOUGEREUSE	à M. BIRONNEAU Michel
LESOUVAGE Ghislaine	MARILLET	à M. GUENION Christian

Représentés : 07/64

Excusés

RIDEAUD Daniel	MONTREUIL
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE
BOISSEAU Jérémie	CHARRON
METAIS Jean-Claude	ST PAUL EN GATINE
GABORIAU Sébastien	ST PIERRE LE VIEUX
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE
LUCAS Noëlla	L'ORBRIE
LAMY Judicaël	LA TAILLEE

Total présents et représentés : 47/64

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : PARTICIPATION 2023 DES EPCI – DELIB N° 24 CS DU 27-03-2023

Lors du Comité Syndical en date du 6 Décembre 2021, il a été décidé de fixer le montant des participations statutaires des EPCI stable sur la période 2022-2026. Le montant des cotisations 2023 à été rappelé aux EPCI lors du comité syndical de septembre 2022 :

EPCI	Critère de l'EPCI			Calcul de la participation			
	Versant	Marais	Population	2016-2021	2022-2026	Hausse	par hab
Sud Vendée Littoral	10 030ha	22 338ha	18 908	335 144 €	437 099 €	130%	23 €
Fontenay Vendée	35 495ha	5 334ha	35 082	398 405 €	517 293 €	130%	15 €
CC VSA	20 004ha	9 929ha	16 409	256 451 €	329 938 €	129%	20 €
Chataigneraie	14 810ha	0ha	7 528	102 190 €	128 333 €	126%	17 €
Agglo 2B	1 557ha	0ha	483	8 247 €	10 666 €	129%	22 €
CC Aunis Atlantique	0ha	3 105ha	1 690	36 293 €	46 566 €	128%	28 €
Total	81 896ha	40 706ha	80 100hab	1 136 730 €	1 469 895 €	129%	18 €
Taxe par critère	4,00 €/ha	10,00 €/ha	9,18 €/hab				

Chaque EPCI aura le choix de recourir à l'Aquataxe ou de couvrir ce montant à partir de son budget propre.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité d'autoriser le Président à :

- Inscrire ces recettes (1 469 895 €) au budget 2023
- Procéder aux appels à cotisation et émettre les titres correspondants

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER

#signature#